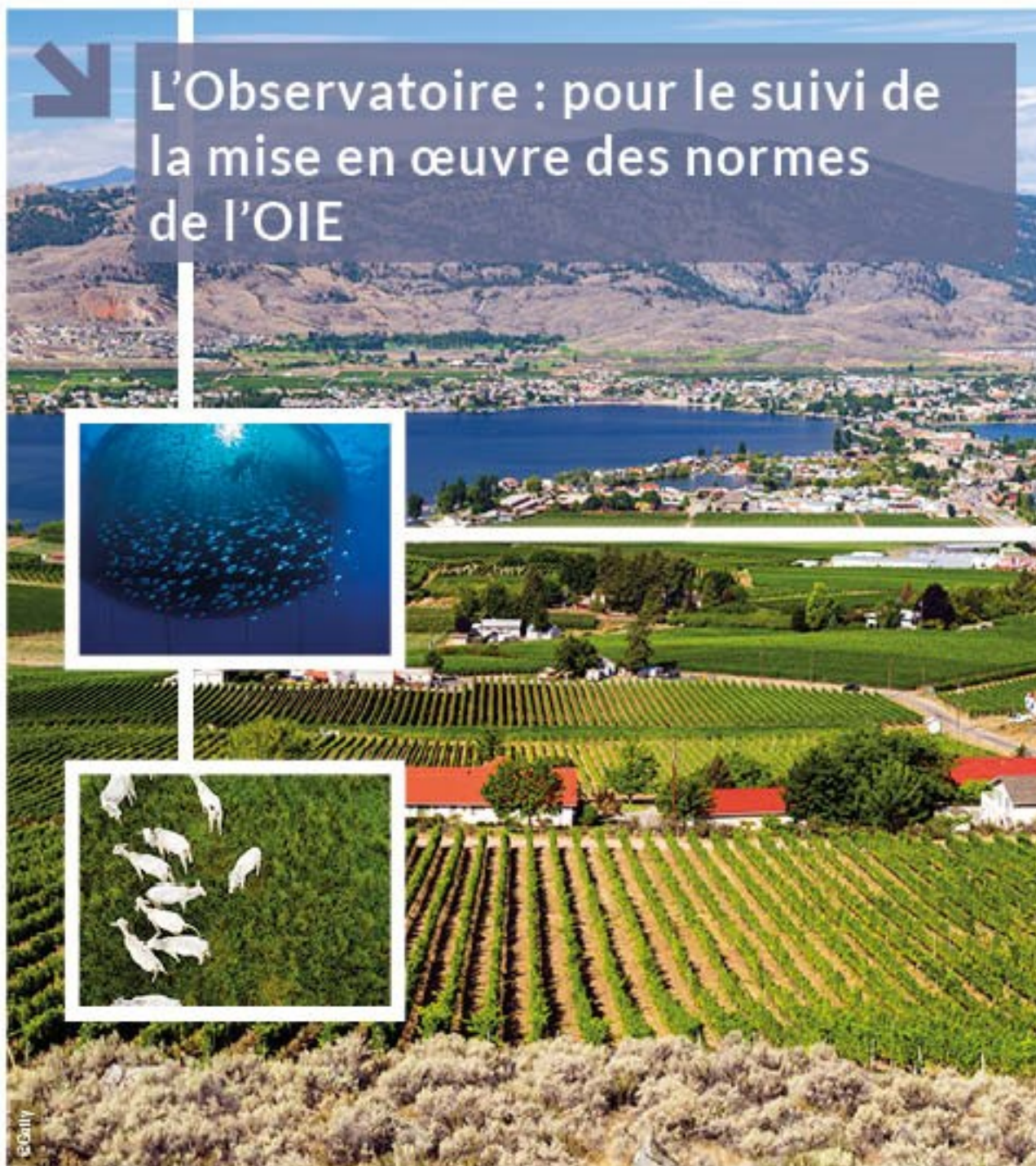


# PANORAMA

Cahier thématique



L'Observatoire : pour le suivi de la mise en œuvre des normes de l'OIE

# PERSPECTIVES

# DOSSIER

# AUTOUR DU MONDE

*Dans ce monde de plus en plus interconnecté, les pays doivent relever le défi majeur d'une meilleure coordination de leurs décisions sur les politiques à mener afin de gérer plus efficacement les risques sanitaires mondiaux.*

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est reconnue comme étant l'organisation internationale qui accompagne les Services vétérinaires nationaux dans leurs efforts d'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et qui élabore à cet effet des normes destinées à garantir la sécurité des échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale, tout en facilitant la prévention et la lutte contre les maladies animales et les zoonoses. La possibilité de suivre la mise en œuvre des normes internationales de l'OIE sera une avancée importante sur la voie d'une coopération internationale renforcée pour répondre à ces défis mondiaux.

Depuis plus de 60 ans, l'OIE élabore des normes basées sur les principes de l'inclusivité, du consensus et de la transparence. Il est donc important qu'elle comprenne comment celles-ci sont mises en œuvre.

En prenant connaissance de la réalité de la mise en œuvre des normes qu'elle élabore, l'OIE pourra prendre la mesure de leur impact, notamment dans le contexte des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

## Observer les faits afin de répondre aux besoins des Membres

La [Résolution n° 36](#) adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE lors de leur 86<sup>e</sup> Session générale (2018) recommandait la création par l'OIE d'un Observatoire destiné à assurer le suivi de la mise en œuvre des normes internationales de l'OIE.

Grâce à la mise en place de cet Observatoire, l'OIE sera mieux à même de soutenir à ses Membres à la fois dans le processus d'élaboration des normes et dans les activités ciblées de renforcement des compétences. Les informations recueillies sur la mise en œuvre des normes peuvent étayer le processus d'élaboration des normes de l'OIE et garantir leur cohérence au regard des réalités auxquelles les Membres sont confrontés. Enfin, pour les Membres qui rencontrent des difficultés particulières lors de la mise en œuvre des normes de l'OIE, il est fondamental de disposer d'un éclairage pertinent pour concevoir des activités ciblées de renforcement des compétences.

L'Observatoire de l'OIE contribuera également à étayer la communication relative aux normes de l'OIE et encouragera les Membres à y recourir plus amplement.

## Développer la résilience grâce à la transformation numérique

Cet Observatoire, qui repose sur l'exploitation de données informatiques, a vocation à devenir un mécanisme permanent et systématique d'observation et d'analyse des pratiques des Membres en matière de mise en œuvre des normes de l'OIE.

Il s'agit d'un projet stratégique majeur sur le long terme, puisque cet Observatoire constitue l'un des volets du [Septième plan stratégique de l'OIE](#). Il créera un cadre harmonisé et normalisé pour procéder à l'analyse d'un grand volume de données officielles sur la mise en œuvre des normes, données qui seront collectées par l'OIE par le biais de plusieurs programmes et processus. L'Observatoire fera notamment en sorte que les données détenues par l'OIE soient facilement accessibles et que leur analyse permette de formuler une vision stratégique et de créer une

dynamique encore plus souple pour répondre aux besoins des Membres.

## | Vers un système multilatéral efficace

Soutenu par les [Ministres de l'agriculture du G20](#), en 2018, et par les Ministres de l'agriculture du [Forum international pour l'alimentation et l'agriculture \(GFFA\)](#), en 2021, l'Observatoire de l'OIE permettra de promouvoir la mise en œuvre des normes de l'OIE et démontrera l'utilité d'un système qui s'appuie sur des règles internationales.

L'Observatoire de l'OIE a été conçu dans le respect des principes consacrés par le [Partenariat des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales](#), lancé à l'initiative de l'OCDE. Les enjeux de dimension planétaires exigent que nous mettions en place une coopération internationale plus puissante et plus performante.

Ce numéro de *Panorama* explique le rôle nouveau joué par l'Observatoire de l'OIE et fait le point sur ce qui a été accompli à ce jour. L'importance cruciale de la transformation numérique y est également soulignée, ainsi que les synergies qui peuvent être obtenues grâce aux initiatives émanant d'autres organisations internationales.

L'OIE remercie les auteurs pour leur précieuse contribution à ce numéro, que nous espérons utile et instructif pour tous ses lecteurs.

*Mark Schipp<sup>(1)</sup>, Président sortant  
Monique Éloit, Directrice générale  
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)*

(1) Département de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement (Canberra, Australie).

<https://doi.org/10.20506/bull.2021.2.3276>

## ÉDITORIAL

# L'Observatoire de l'OIE : pour une meilleure compréhension de la mise en œuvre des normes internationales de l'OIE

### MOTS-CLÉS

#éditorial, #norme internationale, #Observatoire de l'OIE, #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Plan stratégique de l'OIE.



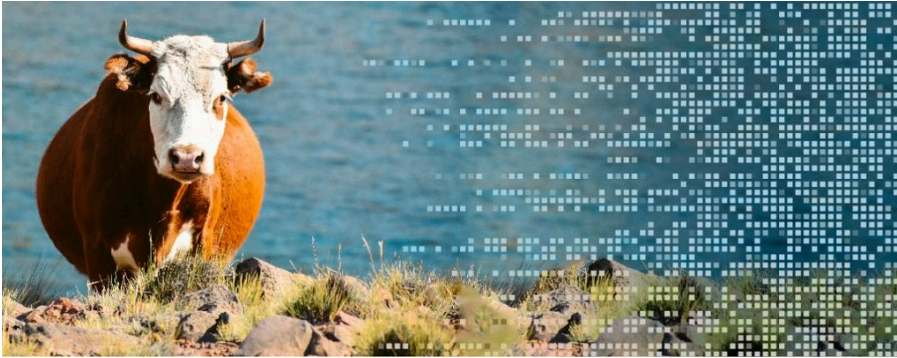


Photo : [Fermin Rodriguez Penelas](#) (Unsplash)

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)